



HÔTEL DE VILLE

CABINET DU MAIRE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE INFORMATIQUE

N/Ref : Projet G.O.L/Site Mairie de Franceville 2012



RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DU MARIAGE CIVIL

(Pièces à fournir pour le dossier)

1 Lettre manuscrite adressée à Monsieur le Maire. (Celle-ci doit préciser le jour, la date, l'heure et le lieu dudit mariage)

1 Imprimé de demande de mariage

2 Extraits d'actes de naissance ou photocopies légalisées (Un pour chaque futur marié)

*Extraits d'actes de naissance ou photocopies des enfants.

1 Fiche de consentement

1 Fiche de témoins (à retirer à la Mairie)

1 Certificat médical pré-nuptial pour chaque futur conjoint

1 Demande de publication de ban

1 attestation d'option de régime matrimonial (à retirer à la Mairie)

Du régime polygamique :

*Joindre le livret de mariage et de famille.

Des corps habillés :

1. Autorisation de la hiérarchie

1. Certificat de position militaire

Frais de célébration :

161.000Francs (Mairie)

260.000Francs (Hors de la Mairie)